

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 5 Juillet à 18h30 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

1) Affaires communales

Demande de subvention « Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Plan de relance – Continuité pédagogique »

Délibération modificative N°2021/01

Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications

Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Périscolaire « Les Cigales »

Approbation du règlement intérieur du Conseil des Aînés

2) Service eau-assainissement

Tarification du service eau-assainissement 2021

Délibération modificative N°2021/01

3) Sujets divers

Le port du masque est obligatoire lors de la séance du conseil municipal.

Fait à CREISSAN, le 29 juin 2021

Le Maire,



Laurent BRUNET